

BILAN

ACTIF	Exercice au 31/12/2024			Exercice au 31/12/2023
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	175 523,00	147 733,21	27 789,79	39 866,70
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	22 334 734,65	18 390 993,36	3 943 741,29	4 268 760,62
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	1 263 142,38	636 005,32	627 137,06	635 908,34
CONSTRUCTIONS	12 971 109,75	8 976 420,52	3 994 689,23	3 823 413,73
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	73 107,22	24 136,53	48 970,69	8 420,46
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	1 032 993,29	895 727,43	137 265,86	144 483,38
IMMOB. CORPORELLES EN COURS				408 897,83
IMMOBIL MISES EN CONCESSION	175 080 984,14	131 160 238,17	43 920 745,97	43 219 278,74
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	4 588 169,11	456 816,00	4 131 353,11	4 020 753,11
CREANC.RATTACH. A DES PARTICIP.	4 293 766,00	142 050,00	4 151 716,00	3 777 144,00
AUTRES TITRES IMMOBILISES	2 212 938,88		2 212 938,88	2 212 938,88
PRETS	167 006,50	166 000,00	1 006,50	457,50
PRETS AVCES INTER-SERV ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	1 295,00		1 295,00	1 275,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	224 194 769,92	160 996 120,54	63 198 649,38	62 561 598,29
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.				
EN-COURS DE PRODUCT.(BIENS)	274 571,00	208 697,00	65 874,00	78 785,00
EN-COURS DE PRODUCT. (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET ACPTEES VERS/. CDES	6 643,57		6 643,57	5 382,25
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 771 766,47	210 030,38	4 561 736,09	5 709 462,68
AUTRES	2 673 956,39		2 673 956,39	1 526 644,11
CREANCES DIVERSES (3)	1 496 126,34		1 496 126,34	4 643 667,98
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIONS PROPRES				
TITRES	13 484 508,94		13 484 508,94	10 879 061,65
DISPONIBILITES	8 611 643,09		8 611 643,09	7 865 676,28
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	85 112,93		85 112,93	119 966,62
TOTAL ACTIF CIRCULANT	31 404 328,73	418 727,38	30 985 601,35	30 828 646,57
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. IV				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
TOTAL ACTIF	255 599 098,65	161 414 847,92	94 184 250,73	93 390 244,86
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN			823,50	396,50
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

BILAN

PASSIF	Exercice au 31/12/2024	Exercice au 31/12/2023
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL		
(Dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
APPORTS	7 609 834,07	7 609 834,07
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES		
REPORT A NOUVEAU	51 822 827,67	50 858 442,10
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 374 170,92	964 385,57
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 658 899,74	9 875 994,89
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	73 465 732,40	69 308 656,63
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT	965 792,87	1 165 193,41
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	965 792,87	1 165 193,41
FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	1 847 212,45	1 847 212,45
PROVISIONS POUR CHARGES	5 090 506,00	5 224 204,00
TOTAL PROV. RISQ. & CHAR	6 937 718,45	7 071 416,45
DETTE (1)		
DETTE FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT (2)	8 318 352,63	10 249 689,33
- Dont Emprunts	8 123 342,77	9 870 326,67
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits	195 009,86	379 362,66
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	14 638,00	11 125,00
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		1 234,34
DETTE D'EXPLOITATION :		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 688 909,38	1 950 711,13
DETTE FISCALES ET SOCIALES	1 341 585,53	1 426 754,44
DETTE DIVERSES :		
DETTE SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	694 449,55	660 629,06
DETTE FISCALES ET SOCIALES		
AUTRES DETTE	753 704,54	1 540 747,26
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 367,38	4 087,81
TOTAL DETTE	12 815 007,01	15 844 978,37
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL PASSIF	94 184 250,73	93 390 244,86
(1) DONT A PLUS D'UN AN	6 984 045,66	8 501 733,51
DONT A MOINS D'UN AN	5 830 961,35	7 343 244,86
(2) DONT CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B	195 009,86	379 362,66

OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - CHARGES

	Budget Exécuté 31/12/2024 (A)	Budget Exécuté 31/12/2023 (B)	Différence (C) = (A) - (B)
	Net	Net	Ecart
Charges d'exploitation			
Parts contributives (A)			
Achats de marchandises	6 429,46	129 662,78	(123 233,32)
variation de stock		30 701,93	(30 701,93)
Achats mat.premières et autres approv.			
variation de stock	19 384,00		19 384,00
Autres achats et charges externes	11 387 413,78	11 439 000,69	(51 586,91)
Impôts, Taxes et Versements assimilés	1 173 483,46	1 246 800,03	(73 316,57)
Salaires et traitements	3 211 235,40	3 121 058,30	90 177,10
Charges sociales	1 492 358,42	1 436 587,31	55 771,11
Dotations aux amortissements et prov.			
sur immobilisations : dotations aux amort.	5 718 091,50	6 300 090,54	(581 999,04)
sur immobilisations : dotations aux prov.			
sur actif circulant : dotations aux prov.	307 530,00	127 565,91	179 964,09
pour risques et charges : dotations aux prov.	584 076,00	1 852 192,00	(1 268 116,00)
Autres charges	364 237,31	308 767,89	55 469,42
Contributions versées aux services			
Sous-total (B)	24 264 239,33	25 992 427,38	(1 728 188,05)
Total (A +B) = I	24 264 239,33	25 992 427,38	(1 728 188,05)
Quotes-parts de résultat s/operations (II)			
Charges financières			
Dotations aux amortissements et provisions	16 000,00	301 100,00	(285 100,00)
Interêts et charges assimilées	102 724,28	127 831,43	(25 107,15)
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de VMP			
TOTAL III	118 724,28	428 931,43	(310 207,15)
Charges exceptionnelles			
sur opérations de gestion	275 004,10	109 647,13	165 356,97
sur opérations en capital	30 755,23	34 596,99	(3 841,76)
Dotations aux amortissements et provisions	26 869,66	2 167 509,97	(2 140 640,31)
TOTAL IV	332 628,99	2 311 754,09	(1 979 125,10)
Impôts sur les bénéfices (V)	1 237 320,00	1 051 767,00	185 553,00
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	25 952 912,60	29 784 879,90	(3 831 967,30)
Solde créditeur = Bénéfice	3 374 170,92	964 385,57	2 409 785,35
TOTAL GENERAL	29 327 083,52	30 749 265,47	(1 422 181,95)

CCI CAEN NORMANDIE

OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - PRODUITS

	Budget Exécuté 31/12/2024 (A)	Budget Exécuté 31/12/2023 (B)	Différence (C) = (A) - (B)
	Net	Net	Ecart
TACFE TACVAE Contribution reçue Reliquats sur exercices antérieurs	2 757 571,00	2 817 576,00	(60 005,00)
1 - Produit fiscal, dotation, contributions	2 757 571,00	2 817 576,00	(60 005,00)
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services)	20 796 360,56	161 192,43 20 982 833,94	(161 192,43) (186 473,38)
2 - Chiffre d'affaires	20 796 360,56	21 144 026,37	(347 665,81)
Production stockée Production immobilisée Ressources d'origine publique et subv. d'exploitation - dont : taxe d'apprentissage - : Etat et divers - : Région et autres collectivités - : Europe Reprise sur provisions et amortissements Transferts de charges Autres produits Contribution reçue des services Quotes-parts de résultats sur op. faites en commun	33 027,87 1 322 487,60 72 703,77 914 434,07 335 349,76 1 158 360,90 37 662,08 21 997,41	33 027,87 1 413 604,82 31 810,10 792 352,86 589 441,86 441 601,48 35 918,57 22 104,94	33 027,87 (91 117,22) 40 893,67 122 081,21 (254 092,10) 716 759,42 1 743,51 (107,53)
3 - Sous-total	2 573 535,86	1 913 229,81	660 306,05
Produits d'Exploitation (1+ 2 +3)	26 127 467,42	25 874 832,18	252 635,24
Produits des participations Aut. valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprise sur provisions Transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières	141 786,09 229 051,66 697 243,63 6 600,00	134 086,64 65 196,10 486 603,31 46 428,00	7 699,45 163 855,56 210 640,32 (39 828,00)
4 - Produits financiers	1 074 681,38	732 314,05	342 367,33
Opérations de gestion Cessions d'éléments d'actif * Quotes-parts des subv d'invest virées au résultat * Autres produits exceptionnels * Reprises sur provisions Transferts de charges	571 836,02 28 190,00 1 521 996,30 2 912,40	177 511,10 53 763,66 2 184 422,24 1 726 422,24	394 324,92 (25 573,66) (662 425,94) (1 723 509,84)
5 - Produits exceptionnels	2 124 934,72	4 142 119,24	(2 017 184,52)
Total des produits (1+2+3+4+5)	29 327 083,52	30 749 265,47	(1 422 181,95)
6 - Solde débiteur = Perte			
Total général (1+2+3+4+5+6)	29 327 083,52	30 749 265,47	(1 422 181,95)

A – ACTIVITES DE LA CCI DE CAEN NORMANDIE

Outre ses missions régaliennes inhérentes à son statut de la Chambre de Commerce, la CCI de Caen Normandie gère les activités décrites dans le tableau ci-dessous :

	CONCEDANT	CONCESSIONNAIRE	DUREE	ECHEANCE	DSP	Concession	Prestation de Gestion
Port de commerce Caen Ouistreham (dont remorquage Cherbourg)	Syndicat mixte Ports de Normandie	CCI Caen	50 ans	10/09/2045		X	
Aéroport Caen Carpiquet	Communauté Urbaine Caen la mer	SAS Aéroport Caen Normandie	8,5 ans	30/06/2025	X		
Les Ports du Calvados	Conseil Départemental 14	SEMOP	18 ans	31/12/2040	X		
Port Plaisance Ouistreham		SPL Nautisme Caen		31/12/2025			X

Lorsque cela est utile à la bonne compréhension des états financiers, les spécificités comptables liées à ces activités sont détaillées dans la présente annexe.

Le centre logistique de débarque de Ouistreham a été intégré dans la concession Port de commerce de Caen – Ouistreham au 01/01/2023.

Les ports de plaisance de Caen et de Ouistreham ont été transférés à la SPL NAUTISME CAEN OUISTREHAM au 01/01/2024. La CCI effectue une prestation de gestion pour le compte de la SPL NAUTISME CAEN pour 2024-2025.

A compter du 01/01/2023 le port de plaisance de Dives-sur-Mer et le port de pêche de Port-en-Bessin ont été intégrés dans la SA LES PORTS DU CALVADOS.

B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Note n°1 : Faits majeurs de l'exercice

Aucun fait majeur autre que le changement de périmètre mentionné point **A – ACTIVITES DE LA CCI DE CAEN NORMANDIE** n'est à signaler.

Note n°2 : Dérogation, modification aux principes et méthodes comptables

■ Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables.

Conformément au décret n° 91.739 du 18 juillet 1991 et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels des Chambres de Commerce et d'Industrie, et en particulier de la circulaire n° 1111 du 30 mars 1992, les Chambres de Commerce et d'Industrie établissent un bilan, un compte de résultat et une annexe.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Note n°3 : Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a eu lieu en 2024.

C – EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

D – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

I – BILAN ACTIF

Note n°4 : Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Valeur brute bilan	Durée d'amortissement
Logiciels	165 378	1 à 5 ans
Bases de données	3 490	2 ans
Licences	10 144	
Autres immobilisations incorporelles	0	2 ans
Fonds de concours	22 331 245	15 à 40 ans
	22 510 257	

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Note n°5 : Investissements (immobilisations corporelles et incorporelles)

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 7 592 943 euros.

Services	Montant
Service Général	566 202
Port de commerce de Caen Ouistreham	5 102 002
Port de pêche de Port-en-Bessin	1 924 739
	7 592 943

Note n°6 : Immobilisations corporelles en valeur brute

Services	Valeur brute
Port de Caen Ouistreham	172 831 443
Port de pêche port en Bessin	2 260 992
Service Général	15 328 901
	190 421 336

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d’acquisition (prix achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Note n°7 : Flux des immobilisations

Compte	Intitulé	Début	Augmentation	Dim./Virement	Dim./Cession	Fin
205100	Logiciels informatiques	161 533,78	6 802,50	0,00	2 957,69	165 378,59
205200	Licences	10 144,41	0,00	0,00	0,00	10 144,41
208000	Fonds de concours	22 331 244,65	0,00	0,00	0,00	22 331 244,65
208100	Bases de données	3 490,00	0,00	0,00	0,00	3 490,00
211100	Terrains	553 404,08	0,00	0,00	0,00	553 404,08
211700	Terrains	484,63	0,00	0,00	0,00	484,63
212000	Agenc. Aménag. Terrains	709 253,67	0,00	0,00	0,00	709 253,67
213100	Constructions bâtiments	9 402 881,38	0,00	0,00	0,00	9 402 881,38
213500	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	3 093 263,74	475 726,85	0,00	762,22	3 568 228,37
215100	Installations techniques	0,00	2 509,80	0,00	0,00	2 509,80
215400	Matériel & Outillage	32 977,46	41 142,42	0,00	3 522,46	70 597,42
218100	Inst.gén.Agenc.Amén.diver	84 614,18	0,00	0,00	0,00	84 614,18
218200	Matériel de transport	17 958,76	0,00	0,00	0,00	17 958,76
218300	Matériel de bureau	13 889,74	0,00	0,00	0,00	13 889,74
218310	Matériel informatique	218 493,00	40 807,55	0,00	14 369,33	244 931,22
218330	Matériel audiovisuel-sono	101 112,52	1 795,62	0,00	3 701,49	99 206,65
218400	Mobilier	572 320,91	4 219,80	0,00	4 147,97	572 392,74
221100	Terrain /concedant	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
221300	Construction /concedant	3 873 171,31	0,00	0,00	0,00	3 873 171,31
221530	Mat.& Outillage/concedant	17 704,51	0,00	0,00	0,00	17 704,51
225100	Terrains	5 969 641,41	0,00	0,00	0,00	5 969 641,41
225200	Agenc & Aménag.terrains	34 886 680,54	334 801,82	0,00	310 169,42	34 911 312,94
225300	Constructions	51 777 478,77	548 518,27	0,00	650,02	52 325 347,02
225350	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	11 453 452,63	1 065 226,11	0,00	432 330,77	12 086 347,97
225380	Ouvrages infrastructures	13 800 223,72	0,00	0,00	0,00	13 800 223,72
225500	Instal.techn.&Outil.Portu	17 433 178,90	1 057 521,81	0,00	3 998,56	18 486 702,15
225530	Matériel et Outillage	12 138 837,23	830 821,37	0,00	268 994,38	12 700 664,22
225820	Matériel de transport	16 651 485,25	399 553,46	0,00	70 784,01	16 980 254,70
225830	Mat. bureau & informatiqu	148 039,41	93 550,33	0,00	23 604,57	217 985,17
225832	Matériel audiovisuel-sono	289 359,56	3 927,00	0,00	26 691,01	266 595,55
225840	Mobilier	123 035,95	5 283,23	0,00	35 985,68	92 333,50
231000	Immo corporelles en-cours	408 897,83	0,00	408 897,83	0,00	0,00
231002	Immo corp.en-cours conces	1 570 974,21	2 687 538,83	1 090 667,83	15 145,24	3 152 699,97
		208 049 228,14 €	7 599 746,77 €	1 499 565,66 €	1 217 814,82 €	212 931 594,43 €

Note n°8 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

TYPE D'IMMOBILISATIONS	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT
Aménagement de terrains, agencements	Linéaire	De 10 à 30 ans
Constructions	Linéaire	De 20 à 50 ans
Installations techniques	Linéaire	De 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriel	Linéaire	De 5 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	De 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Installations, aménagements, agencements divers	Linéaire	10 ans
Ouvrages d'infrastructures	Linéaire	De 10 à 40 ans
Matériel de transport	Linéaire	De 5 à 10 ans

IMMOBILISATIONS PAR COMPOSANTS

COMPOSANTS	DETAILS	Durée d'utilisation retenue par la CCI de Caen Normandie
Struture et assimilé	Gros œuvre, terrassement fondations, murs maîtres, dalles, honoraires, TLE.	Ecoles, HC : 50 Hangars : 30
Toiture, étanchéité		20
Menuiseries extérieures	Verrières, portes de garage, barrières, portes automatiques, vitrerie extérieure.	20
Ascenseurs		15
Lots techniques	Plomberie, chauffage, climatisation, sanitaires.	25
Aménagements extérieurs	Parkings, clôtures, portails, VRD.	15
Aménagements intérieurs	Menuiserie intérieure, cloisons, faux plafonds, moquettes, peintures, carrelages, stores, marbrerie, isolation, enseignes.	10
Ravalement		15
Electricité	Courants forts, courants faibles, cablages, installations électriques, détection incendie, anti-intrusion, contrôle d'accès, téléphone, cablage informatique.	20

HC : hôtel consulaire

Note n°9 : Flux des amortissements

Compte	Intitulé	Début	Augmentation	Diminution	Fin
205100	Logiciels informatiques	131 811,17	18 761,80	2 957,69	147 615,28
205200	Licences	0,32	117,61	0,00	117,93
208000	Fonds de concours	18 062 484,03	325 019,33	0,00	18 387 503,36
208100	Bases de données	3 490,00	0,00	0,00	3 490,00
212000	Agenc. Aménag. Terrains	627 234,04	8 771,28	0,00	636 005,32
213100	Constructions bâtiments	5 802 300,76	215 699,43	0,00	6 018 000,19
213500	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	2 870 430,63	88 751,92	762,22	2 958 420,33
215100	Installations techniques	0,00	308,13	0,00	308,13
215400	Matériel & Outillage	24 557,00	2 793,86	3 522,46	23 828,40
218100	Inst.gén.Agenc.Amén.diver	82 567,68	0,00	0,00	82 567,68
218200	Matériel de transport	17 958,76	0,00	0,00	17 958,76
218300	Matériel de bureau	6 282,10	1 870,70	0,00	8 152,80
218310	Matériel informatique	168 627,48	29 835,49	14 159,94	184 303,03
218330	Matériel audiovisuel-sono	79 127,23	12 542,51	3 701,49	87 968,25
218400	Mobilier	509 342,49	9 582,39	4 147,97	514 776,91
221300	Construction /concedant	2 919 940,41	193 658,54	0,00	3 113 598,95
221530	Mat.& Outillage/concedant	5 742,00	5 742,00	0,00	11 484,00
225200	Agenc & Aménag.terrains	25 757 340,46	1 000 549,30	308 045,98	26 449 843,78
225300	Constructions	44 227 079,37	1 731 454,12	650,02	45 957 883,47
225350	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	9 048 984,74	448 530,65	422 939,18	9 074 576,21
225380	Ouvrages infrastructures	13 268 699,52	62 971,07	0,00	13 331 670,59
225500	Instal.techn.&Outil.Portu	14 327 123,88	523 234,58	3 998,56	14 846 359,90
225530	Matériel et Outillage	10 291 149,17	418 214,30	268 115,32	10 441 248,15
225820	Matériel de transport	6 767 918,07	776 572,23	67 153,76	7 477 336,54
225830	Mat. bureau & informatiqu	120 155,10	19 944,86	23 604,57	116 495,39
225832	Matériel audiovisuel-sono	289 359,56	458,15	26 691,01	263 126,70
225840	Mobilier	90 492,38	5 581,92	35 985,68	60 088,62
		155 500 198,35 €	5 900 966,17 €	1 186 435,85 €	160 214 728,67 €

Note n°10 : Immobilisations financières

La valeur brute des participations et autres titres immobilisés est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les autres titres : 1 247 856 euros concernent :

▪ SENACAL :	503 269 €
▪ SCI ROUSSELOT :	411 914 €
▪ SHEMA :	283 173 €
▪ SCI IMMOPARK	49 500 €
	1 247 856 €

Autres créances rattachées :

▪ Dividendes SCI Rousselot 2017 non distribués :	90 000 €
▪ Dividendes SCI Rousselot 2018 non distribués :	72 000 €
▪ Dividendes SCI Rousselot 2019 non distribués :	102 000 €
▪ Dividendes SCI Rousselot 2020 non distribués :	108 000 €
▪ Dividendes SCI Rousselot 2021 non distribués :	96 000 €
▪ Dividendes SCI Rousselot 2022 non distribués :	102 000 €
▪ Dividendes SCI Rousselot 2023 non distribués :	96 000 €
▪ Apport en compte courant à la SAS MOHO :	142 050 €
▪ Apport en compte courant à la SAS CCI Solutions Normandie :	5 716 €
▪ Apport en compte courant à la SAS Aéroport Caen Normandie :	500 000 €
▪ Apport en compte courant à la SAS ICEP :	300 000 €
▪ Apport en compte courant à la SCI IMMOPARK :	2 100 000 €
▪ Apport en compte courant à la SAS GPC :	300 000 €
▪ Apport en compte courant à la SAS Normandie Plaisance:	280 000 €
	4 293 766 €

Actions :

Les participations égales ou supérieures à 7 000 euros concernent :

▪ SAEM Normandie Aménagement :	76 224 €
▪ SAS Sogemar :	240 000 €
▪ SAS Aéroport Caen – Normandie :	850 000 €
▪ SEM Saphyn :	1 003 000 €
▪ SAEML du Mémorial :	15 245 €
▪ SAS MOHO :	257 813 €
▪ SAS ICEP :	800 000 €
▪ SAS Armement Normand:	150 000 €
▪ SAS CCI Solutions Normandie :	10 000 €
▪ SAS Groupement Ports du Calvados :	800 000 €
▪ SAS Scholar Fab Formation Entreprise :	75 000 €
▪ SAS Scholar Fab Organisation :	37 500 €
▪ SAS Normandie Plaisance :	120 000 €

La société a acquis 100% les actions de la société Normandie Plaisance

Autres prêts :

Avance à Scholar Fab :	166 000 €
------------------------	-----------

Les provisions sur immobilisations financières concernent :

➤ Les titres : Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il y a un risque de perte et pas d'évènements significatifs qui démontrent un redressement par rapport au pourcentage des capitaux propres au 31/12/24 détenu par la CCI Caen Normandie :

▪ SAS Armement Normand :	16 000 €
▪ SAS MOHO :	238 316 €
▪ SAS SOGEMAR :	90 000 €
▪ SAS Scholar Fab Entreprise :	75 000 €
▪ SAS Scholar Fab Organisation :	37 500 €

	456 816 €

➤ Le compte courant SAS MOHO : 142 050 €

➤ Le prêt à Scholar Fab : 166 000 €

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Date états financiers	Capital	% capital détenu	Réserve , RAN, Prime émission, plus value latente	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	CA HT	Résultat	Dividendes encaissés
SAS Aéroport Caen Normandie	31/12/2024	850 000	100,00%	510 583	850 000	850 000	6 425 099	49 353	0
SCI Rousselot	31/12/2024	640 286	60,00%	653 788	411 914	411 914	251 432	-252 637	96 000
SAS Sogemar	31/12/2024	100 000	14,00%	778 702	240 000	166 000	3 323 678	191 480	42 000
SAS ICEP	31/12/2024	800 000	100,00%	4 001 693	800 000	800 000	7 098 773	189 840	0
SAS Armement normand	31/12/2024	650 000	23,08%	-406 877	150 000	134 000	0	-29 883	0
SAS MOHO	31/12/2023	222 444	10,00%	-107 505	257 813	19 497	2 705 637	80 039	0
SAS CCI Solutions Normandie	31/12/2024	60 000	16,67%	10 674	10 000	10 000	827 658	20 792	0
SAS Groupement Ports du Calvados	31/12/2024	1 000 000	80,00%	-146 394	800 000	800 000	0	-5 137	0
SCI IMMOBIL	31/12/2024	50 000	99,00%	0	49 500	49 500	0	-54 020	0
SARL Normandie Plaisance	31/12/2024	11 000	100,00%	19 182	120 000	120 000	87 549	-71 066	0

Les entités Scholar Fab font l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire en cours actuellement en cours et l'ensemble des actifs afférents (Titres, compte courants ...) ont été dépréciés.

Note n°11 : Actif circulant – Evaluation des stocks et des en-cours

Il s'agit principalement des terrains des zones d'activités.

Les terrains en stock au 31/12/2024 sont évalués à leur coût de revient (achat + travaux) soit : 274 571 euros.

Une provision est constituée lorsque le prix de revient est supérieur au prix de vente potentiel.

Ils sont provisionnés à hauteur de 208 697 euros.

Note n°12 : Actif circulant – Créances

Toutes les créances sont d'échéance inférieure à un an.

Les autres créances sont exclusivement représentées par :

▪ Ports de Normandie – Indemnités fin de concession :	1 216 153 €
▪ Subventions à recevoir :	2 227 268 €
▪ État – Taxes sur le chiffre d'affaires et IS :	386 515 €
▪ Produits à recevoir divers (droits de ports...) :	279 383 €

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Note n°13 : Valeurs mobilières de placement

Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour 13 484 509 euros et se rapportent aux sections suivantes :

▪ Port de commerce de Caen – Ouistreham :	12 484 509 €
▪ Zones d'activités :	1 000 000 €

	13 484 509 €

Il s'agit des valeurs au 31/12/2024. Donc, il n'existe aucune plus-value ou moins-value latente.

Note n°14 : Produits à recevoir

Compte	Libellé	Montant
418100	Clients, factures à établir	1 329 879
438701	Organismes sociaux, produits à recevoir	0
441100	Subventions investissement à recevoir	1 803 299
441700- 441760	Subventions d'exploitation à recevoir	467 968
448700	Etat, produits à recevoir	4 849
468700	Produits à recevoir divers	1 495 536
	TOTAL	5 101 533

II – BILAN PASSIF

Note n°15 : Droit du concédant

Afin de permettre le suivi de la valeur d'usage des biens de retour non renouvelables ou des biens apportés par le concédant, il est constaté un amortissement de technique de présentation (débit du compte droit du concédant par le crédit des comptes d'amortissement des immobilisations concernées) sur leur vie économique.

Le droit du concédant se répartit ainsi :

SERVICES	31/12/2024	31/12/2023
Port de Caen Ouistreham	965 793	1 165 193
	965 793	1 165 193

Note n°16 : Subventions d'investissement

SERVICES	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENTS	VALEURS NETTES
Service général	2 623 352	1 478 768	1 144 584
Port de commerce de Caen Ouistreham	26 556 651	19 286 801	7 269 850
Ports de Pêche	2 244 466		2 244 466
	31 424 469	20 765 569	10 658 900

16.1 Principales subventions reçues au cours de l'exercice :

SERVICES	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	COMMUNAUTE D'ADDLOMERATION	AUTRES SUBVENTIONS	TOTAL
Service général						0
Port de commerce Caen					139 999	139 999
Ouistreham			1 352 865		812 037	2 164 902
Ports de pêche						
	0	0	1 352 865	0	952 036	2 304 901

16.2 Amortissements des subventions :

Elles sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

**ENDETTEMENT DE LA CCI CAEN
AU 31/12/2024**

	INTERETS	CAPITAL	ANNUITE TOTALE	ENDETTEMENT TOTAL	ECHEANCES A MOINS D'UN AN	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A PLUS DE 3 ANS	ECHEANCES A PLUS DE 5 ANS	ECHEANCES A PLUS DE 10 ANS
SERVICE GENERAL	17 071	754 180	771 251	984 060	216 682	767 379	466 667	208 333	
SERVICE PORTS	119 795	991 667	1 111 462	7 133 334	916 667	6 216 666	4 383 333	2 650 000	433 334
TOTAL CCI	136 866	1 745 847	1 882 713	8 117 394	1 133 348	6 984 046	4 850 000	2 858 333	433 334

Note n°18 : Emprunts et dettes financières – Garanties sur emprunts

	2024	2023
Emprunts	8 117 394	9 863 241
Banques créditrices	195 009	379 363
Intérêts bancaires à payer		
Intérêts courus sur emprunts	5 949	7 085
Dettes financières diverses	14 638	11 125
	8 332 990	10 260 814

Les échéances des emprunts sont précisées à la note n° 17 : Emprunts. Pour les autres dettes financières, l'échéance est inférieure à un an.

Garanties sur emprunts :

Aucun emprunt ne peut être réalisé ou garanti sans l'autorisation préalable de notre Tutelle.

Note n°19 : Provisions pour risques et charges

Pour l'ensemble de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie, le montant des provisions constituées est de 6 937 719 euros.

	Montant au 01/01/2024	Dotations 2024 en compte 68	Dotations 2023 en RAN	Reprises 2024	Montant au 31/12/2024
Provision Allocations d'ancienneté :	214 264	110 219	0	16 292	308 191
Service général	124 333	12 415		16 292	120 456
Port de commerce	89 592	97 694			187 286
Port de plaisance Ouistreham	339	110			449
Provision Indemnité de fin de carrière :	1 223 117	94 177	0	51 622	1 265 672
Service général	505 778	25 439		51 622	479 595
Port de Port-en-Bessin	49 222				49 222
Port de commerce	519 531	64 582			584 113
Port de plaisance Ouistreham	42 452	4 156			46 608
Port de plaisance dives sur mer	106 134				106 134
Provision CMAC :	1 174 908	0	0	154 406	1 020 502
Service Général	981 303			143 489	837 814
Port de commerce	129 281			5 595	123 686
Port de Port-en-Bessin	33 226			11	33 215
Port de plaisance Ouistreham	0				0
Port de plaisance Dives sur mer	31 098			5 311	25 787
Provision pénibilité :	2 642 129	0	0	115 775	2 526 354
Port de commerce	2 642 129			115 775	2 526 354
Autres provisions pour risques :	1 817 000	0	0	0	1 817 000
Service général	1 642 000				1 642 000
Port de Port-en-Bessin	160 000				160 000
Port de commerce	15 000				15 000
<u>Total provisions pour risques</u>	7 071 418	204 396	0	338 095	6 937 719

Pour ce qui concerne le litige social lié au refus de transfert des collaborateurs vers la SAS ICEP :

En 2020, 24 ex-salariés ont déposé un recours devant le Tribunal Administratif en contestation de leur licenciement intervenu à la suite de leur refus de transfert vers la SAS ICEP. Cette décision de licenciement était adossée à l'application du Décret n° 2019-867 du 21 août 2019 relatif aux modalités de traitement des agents publics refusant l'engagement proposé par le repreneur d'une activité exercée par leur chambre de commerce et d'industrie d'affectation.

Par jugement en date du 17 décembre 2021, le Tribunal Administratif de Caen a rejeté leurs demandes.

Sur la base des éléments mis à disposition et en application du principe de prudence, une provision de 131 200 euros avait été comptabilisée dans les états financiers afin de couvrir les éventuels frais de procédure et d'avocats pour les 24 dossiers.

Sur appel des ex-salariés, par arrêt du 7 février 2023, la Cour d'Appel de Nantes a annulé ce jugement.

En date du 13 février 2024, le Conseil d'Etat a rejeté les pourvois en cassation de la CCI Région Normandie ; ce rejet ayant pour effet l'annulation des licenciements pour refus de transfert, entraînant une probable sortie de ressources sans contrepartie justifiant la comptabilisation de la provision.

Tenant compte de la complexité des reconstitutions individuelles à opérer et de l'incertitude très forte sur les montants d'indemnisation en découlant, la CCI Caen Normandie a maintenu la provision pour risques qui s'élève à 1,5 M€ et qui a été constitué au 31/12/2023.

CMAC :

Le montant au 31/12/24 de la provision pour risques cmac est de 1 020 502 € contre 1 174 908 € en 2023.

« Pour ce qui concerne les engagements liés au risque chômage CMAC : depuis le 01/01/2019, s'agissant du risque chômage, chaque CCI employeur (CCIR en général, CCIT pour les agents des SIC restés à l'échelon territorial) est devenue son propre assureur. Cette provision a été actualisée au 31/12/2024 selon le résultat de l'étude confiée par la CMAC au cabinet SPAC pour évaluer le risque chômage à fin 2024 en fonction du solde disponible de droits à indemnisation des allocataires (la CMAC disposant individu par individu d'un tableau indiquant les droits acquis, les droits consommés et donc le solde disponible). Le pourcentage de cette base à prendre en compte dans l'évaluation de la provision a été estimé par l'actuaire SPAC à partir d'une loi de probabilité de sortie du chômage (= « loi de maintien dans le chômage ») et le risque appréhendé individu par individu mais avec une loi de sortie/maintien commune pour le réseau.

Les paramètres suivants ont été retenus pour les calculs d'actuariat 2024 (CMAC) :

- Taux d'actualisation de 3,00 %
- Taux d'évolution de l'inflation de 2 %
- Taux de progression des ARE de 2 %
- Taux de progression des CDD de 0 %
- Délai de carence suite à une rupture de contrat de travail de 157 jours
- Age de début de carrière cadres de 22 ans
- Age de début de carrière non-cadres de 22 ans
- Table de mortalité Insee TD/TV 18-20

Indemnité de fin de carrière et allocations d'ancienneté :

Le montant au 31/12/24 de la provision pour risques Indemnité de fin de carrière « IFC » est de 1 265 672 € contre 1 223 117 € en 2023.

Le montant au 31/12/24 de la provision pour risques Allocations Ancienneté est de 308 191 € contre 214 264 € en 2023.

La CCI de Région Normandie s'appuie sur les compétences d'un actuaire pour calculer ses engagements sociaux.

Les paramètres suivants ont été retenus pour les calculs d'actuariat 2024 (IFC et AA) :

Taux annuel d'actualisation de 3.40 % contre 3.20 % en 2023

Table de survie en activité mise à jour INSEE F 2018-2020

Age de départ à la retraite de 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les non-cadres

Taux de turn-over annuel en fonction de la tranche d'âge

Taux de charges patronales par agents concernés (moyenne Normandie 63 % contre 62 % en 2023)

Revalorisation annuelle des rémunérations de 2 % contre 2 % en 2023

A leur départ en retraite, les agents publics perçoivent, en application de l'article 24 du Statut, une Indemnité de Fin de Carrière (IFC) dont le montant est compris entre 1 et 4 mois de rémunération mensuelle indiciaire brute selon leur ancienneté.

Le Titre VII de la Convention Collective Nationale des personnels de droit privé des CCI prévoit que les agents publics puissent opter pour un contrat de travail de droit privé.

Cette option permet notamment aux agents publics devenus salariés de droit privé de bénéficier, selon leur ancienneté, d'une indemnité de départ à la retraite potentiellement supérieure à l'allocation de fin de carrière telle que prévue au Statut : de 0 à 6 mois pour les salariés de droit privé contre 1 à 4 mois pour les agents de droit public. Les impacts financiers de cette option sont donc significatifs.

Pour rappel, au niveau de la CCI Caen Normandie, en l'absence de données historiques fiables sur le taux de transformation (compte tenu de la date récente de la convention précitée), la Chambre avait pris en compte dans les comptes de l'exercice 2023 une provision complémentaire à hauteur d'une couverture de 5 années de la différence cumulée des prestations à régler entre les statuts privés et publics pour les exercices 2024 à 2028, soit un engagement complémentaire de 61 235 €.

Au 31 décembre 2024, la CCI Caen Normandie a suivi les recommandations du groupe DAF CCIR du 23 septembre 2024, et estimé l'engagement complémentaire par l'application du taux de transformation de l'option observé en 2024 à l'ensemble de la population potentiellement concernée. Cette nouvelle estimation n'a pas d'impact significatif par rapport à l'engagement complémentaire déjà comptabilisé au 31 décembre 2023.

Au 31.12.2024, la provision IFC calculée selon l'ancienne méthode avec un barème privé/public distinct est de 452 K€.

Cette même provision calculée dans l'hypothèse d'un barème unique selon lequel toute la population en droit public passerait en droit privé : 590 K€.

Différentiel : 138 K€

Le taux de transformation des personnes de droit public ayant opté pour le droit privé en 2024 dans la région est de 20 % (2 droits d'options exercés sur 10 départs en retraite de personnel statutaire).

Provision pénibilité :

Le montant au 31/12/24 de la provision pour risques pénibilité est de 2 526 354 € contre 2 642 129 € en 2023.

La CCI Caen Normandie s'appuie sur les compétences d'un actuaire pour calculer ses engagements sociaux. Les paramètres suivants ont été retenus pour les calculs d'actuariat 2023 pour la provision pénibilité :

- Taux de rendement financier du contrat d'assurance : 2 %
- Taux d'actualisation : 3,40 %
- Revalorisation annuelle des rémunérations de 3 %
- Table de mortalité TH MIXTE 60% H- 40% F

Note n°20 : Autres dettes

Toutes les dettes autres que financières sont d'échéance inférieure à un an.

Note n°21 : Charges à payer

Compte	Libellé	Montant
408100	Fournisseurs, factures non parvenues	893 923
408400	Fournisseurs immobilisations, factures non parvenues	56 239
428200	Dettes provisionnées congés à payer	169 946
428210	Compte Epargne Temps	163 201
428300	Salaires à payer	27 944
428604	Autres charges de personnel à payer	5 814
438200	Charges sociales sur congés à payer	86 457
438210	Charges sociales sur CET	78 068
438300	Charges sociales sur salaires à payer	684
438600	Autres charges sociales à payer	
448600	Etat, charges à payer	108 245
467830	Dettes personnel CP envers CCIR	107 537
467831	Dettes personnel CET envers CCIR	573 422
467832	Dettes personnel FIPHFP envers CCIR	7 400
468600	Charges à payer diverses	
	TOTAL	2 278 880

E – COMPTE DE RESULTAT

Note n°22 : Effectif au 31/12/2024 (équivalent temps plein et hors vacataires)

Service Général	65,16
Total hors concessions	65,16
Port de Caen Ouistreham	40,51
Port de plaisance de Ouistreham	4
Remorquage	15
Total concessions	59,51
Total CCI	124,67

Note n°23 : Ventilation des produits

- Les chiffres d'affaires (hors neutralisation interservices) 2024 peuvent être détaillés comme suit :

	2024
Service Général	2 756 196
Zones d'activités et aménagement	90 504
Total hors concessions	2 846 700
Total concessions	17 986 159
Total CCI	20 832 859

- Au titre de cet exercice, le montant de la ressource fiscale (TACET) allouée à la CCIT Caen Normandie s'élève à 2 757 K€. Elle diminue de 60 K€ par rapport à 2023.

Note n°24 : Résultat exceptionnel

Dans les charges exceptionnelles figurent :

▪ Les avaries :	215 815 €
▪ Les charges exceptionnelles sur opération de gestion :	2 889 €
▪ Le prélèvement sur fonds de roulement :	56 300 €
▪ Les VNC d'immobilisations cédées :	4 509 €
▪ Les dotations exceptionnelles :	26 869 €

Dans les produits exceptionnels figurent :

▪ Les remboursements d'avaries :	204 105 €
▪ Les indemnités suite cession terrain Nouveau Bassin :	288 594 €
▪ Les produits exceptionnels sur opération de gestion :	79 137 €
▪ Les quotes-parts de subventions d'investissement :	1 521 996 €
▪ Les cessions d'actif :	28 190 €
▪ Les régularisations coefficients de déduction de TVA :	2 912 €

F – ENGAGEMENTS

Note n°25 : Engagements reçus – Autorisations de facilité de caisse

- Néant

Note n°26 : Engagements donnés

- Néant

G – AUTRES INFORMATIONS

Note n°27 : Honoraires du commissaire aux comptes

Information donnée en vertu de l'article R123-198 du Code de Commerce complété par un décret du 30/12/2008 :

Les honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2024 s'élèvent à 19 010 euros HT proratisé au titre du contrôle général des comptes.